



9: 0'1
OC. VISIT.



PLATEFORME

SPORTS & TROUBLES PSYCHIQUES

Saison 2017/2018



La démarche

Une plateforme pour quoi faire ?

Il s'agit de créer « une plateforme » où chacun des partenaires propose de **mettre en commun les moyens** dont il dispose en termes d'activités, de moyens humains, d'infrastructures et de logistique

Notre démarche s'inscrit aussi dans une volonté affirmée de **rapprocher les milieux institutionnels et sportifs** afin que nous avançons ensemble. La mise en place d'un **programme sportif adapté** s'est ainsi imposée comme un moyen de sortir de l'institution, de rencontrer d'autres personnes, de découvrir l'activité physique, de ressentir plaisir et convivialité.

Le point de départ

« Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé. La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général ».

(Article L100-1 du Code du sport)

UNE ADHESION, UNE LICENCE, PLUSIEURS CLUBS... !

Quel intérêt pour le sportif ?

La plateforme c'est d'abord pour le sportif

- Un tarif unique et une licence multi clubs
- Une offre de pratique diversifiée et adaptée
- Un accueil et un accompagnement personnalisé

Mais c'est aussi le moyen de contribuer à

- Développer un projet personnel et gagner en autonomie
- Favoriser une intégration sociale et un apprentissage de la citoyenneté
- Valoriser des capacités, travail sur la confiance en soi
- Améliorer son état de santé et mieux contrôler son corps
- Vivre et partager des émotions

L'ORGANISATION



**Centre Hospitalier
Charles Perrens**



**CRPS
Tour de Gassies**



**CHS
Cadillac**



Rénovation

STRUCTURES HOSPITALIERES, MEDICOSOCIALES BENEFICIAIRES PARTENAIRES

- Adhèrent à la plateforme (cotisation à définir)
- Signent la convention
- Participent aux réunions de la commission handicap psychique

- Promotion de l'offre de la plateforme directement dans l'établissement
- Bénéficient d'un tarif réduit d'accessibilité aux activités de la plateforme pour les patients
- Ouverture sur le milieu ordinaire

- Coordonne les activités de la plateforme
- Développe la plateforme
- Promeut les activités de la plateforme
- Récolte les cotisations à la plateforme
- Recherche des financements
- Gère le fichier d'inscription

CDSA
(Comité Départemental Sport Adapté de la Gironde)

Commission handicap psychique



- Redistribue les cotisations plateforme
- Redistribue les aides de l'appel à projet plateforme
- Promotion du bénévolat sportif sur les clubs et journée CDSA

- Proposent une offre sportive adaptée et diversifiée
- Proposent une adhésion à tarif réduit et homogène (80€ ou 120 €)
- Participent aux réunions de la commission handicap psychique
- Reversent l'adhésion à la plateforme

- Bénéficient de financements
- Bénéficient d'une promotion de leurs activités directement auprès du public cible

CLUBS

Organisateurs d'activités adaptés

**Sport Athlétique
Mérignacais**



**Entente Sportive
Bruges**



Les Gringalets



Union St Bruno



L'OFFRE DE PRATIQUE

Selon les places disponibles

à Mérignac

Sports et jeux collectifs (basket, foot, hand, hockey...)

Mercredi de 15h30 à 17h

Gymnase Paul Langevin



Boxe Pied Poing en collaboration avec Kick Boxing club33

Jeudi de 18h à 19h et/ou vendredi de 14h à 15h

Gymnase Robert Brettes



Futsal (foot en salle)

Lundi de 17h à 19h

Gymnase Paul Langevin



Sarbacane / Boccia

Lundi de 15h à 17h

Gymnase Paul Langevin



Sports de raquette (badminton, tennis de table...)

Vendredi de 14h à 16h

Gymnase Paul Langevin



Musculation (Musculature en salle)

Mardi et jeudi de 14h à 16h

Complexe Daniel Colombar



Pétanque (d'autres créneaux seront proposés)

Vendredi de 14h à 19h

Stade du Jard



Football (football à 7 et à 11)

Samedi de 9h30 à 12h30 et/ou mardi de 14h30 à 17h30

Mérignac Cap roux et/ou Bordeaux Lac



Selon les places disponibles

à Bruges

VTT Sportif

Mardi de 10h à 16h

CRPS Tour de Gassies



Golf

Lundi de 9h à 12h

Parc de la Tour de Gassies



Handball

Mardi de 16h30 à 18h Gymnase Arc en ciel

Mercredi de 12h à 13h30 salle Daugère



Tennis / Athlétisme (course de fond)

Jeudi de 10h à 12h

Stade Albert Galinier



Escalade

Jeudi de 17h à 18h30

Gymnase Tour de Gassies



Musculation (Muscultation en salle)

Lundi de 14h à 15h30 et jeudi de 15h à 16h30

Salle de muscultation Tour de Gassies



Badminton

Lundi de 14h à 15h30

Gymnase de la Tour de Gassies



Selon les places disponibles

à Bordeaux

Badminton

Jeudi de 12h à 13h30

Stade Montaigne



DES PARTENARIATS

L'aboutissement

Tous les citoyens doivent avoir accès au sport.

Pour une personne handicapée, celui-ci constitue un remarquable facteur d'intégration sociale.

Outre l'intérêt pour le bienfait physique, c'est aussi une ouverture vers les autres.

Lorsque cette pratique s'exerce en compagnie de personnes valides, elle aide ces dernières à changer leur regard sur les personnes en situation de handicap. Ce sont alors leurs potentialités qui sont observées et non plus le handicap

Objectifs

- Favoriser la pratique sportive en mixité (valides-handicapés) dans les clubs sportifs
- Encourager la participation des sportifs à la vie des clubs
- Repérer les lieux de pratique partagée fiable et de proximité

« Pour une pratique Sportive partagée ! »

Vers les clubs partenaires en milieu ordinaire

Une **prise en charge individuelle et qualitative** lors de l'inscription

Un **suivi du projet sportif**

Une **prise en compte des problématiques** individuelles et la proposition d'un programme adapté qui en découle (problème de santé, difficulté relationnel, ...etc.)

L'**accompagnement sur les activités ordinaires** pour une meilleure intégration

La **promotion du bénévolat sportif** sur les clubs ordinaires ou du CDSA



Les clubs labélisés

<http://www.sport-handicap-aquitaine.org/>



FORMALITÉS

Je souhaite pratiquer une activité sportive

Etape 1



Je me rends dans un club Sport Adapté de mon choix avec mon Certificat Medical à Jour et un moyen de financer ma licence.

Etape 2



Je remplis le dossier d'inscription afin de devenir adhérent plateforme.

80 €

Si ma structure de soins, de suivi médical, a signé la convention plateforme.

90 €

Si ma structure de soins, de suivi médical, n'a pas signé la convention plateforme.

Etape 3



je fais une activité avec un club j'ai payé ma licence auprès de ce dernier je peux pratiquer l'activité.

Je souhaite pratiquer au moins deux activités sportives ou plus

Etape 1



Je me rends dans un club Sport Adapté de mon choix avec mon Certificat Medical à jour et un moyen de financer ma licence et mon PASS' MULTI ACTIVITES.

Etape 2



Je remplis le dossier d'inscription afin de devenir adhérent plateforme.

120 €

Si ma structure de soins, de suivi médical, a signé la convention plateforme.

150 €

Si ma structure de soins, de suivi médical, n'a pas signé la convention plateforme.

Etape 3



Le Club d'origine fait une demande de PASS' MULTI ACTIVITES au CDSA33 qui renverra le plus rapidement possible le PASS au CLUB.

Etape 4



je peux pratiquer les activités auxquelles je me suis inscrit en présentant le PASS' MULTI ACTIVITES à l'encadrant.

Contact plateforme



Fédération Française
du Sport Adapté
Gironde

www.cdasa33.org

CDSA 33

(Comité Départemental de sport
adapté de la Gironde)

contact@cdasa33.org

secretariat@cdasa33.org

Téléphone : 05-56-00-99-10

Fax : 09-59-23-99-10

Contacts clubs

SAM – Antoine DÉFOSSÉ - 07 81 82 13 46



ESBruges – Erick ZELENAI – 06 11 79 60 78



Gassies – François SERRADEILL – 06 24 18 26 56



Gringalets – Patrick GAUTHIER – 06 16 33 84 46



Union Saint Bruno – Marine CHARPENTIER – 06 33 02 14 04



Avec le soutien de...



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT

